

Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE

Stéphanie Truchon 02 40 20 36 66
Nathalie Milsent 06 70 73 40 15
Laurence Le Dréau 02 40 20 37 54

contact@paysdelaloire.ifrb.fr

Objectifs

A l'issue du stage, les stagiaires seront capables d'analyser, de protéger, d'examiner, d'alerter et de secourir une victime

Durée

1,00 jour(s), 7 :00 heures

Coût de la formation

110.00 € HT forfait/personne

Public

Toute personne volontaire pour administrer les premiers secours en cas d'accident sur le lieu de travail. Membre du personnel devant recevoir l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence (décret du 20 mars 1979 relatif aux ateliers et chantiers où sont effectués des travaux dangereux).

Prérequis

Être âgé au minimum de 18 ans.
Avoir l'aptitude médicale correspondante.
Comprendre la langue française.

Effectif

De 8 à 10 participants

Formateur

Formateurs expérimentés dont la compétence a été reconnue par les CARSAT.

Moyens pédagogiques et supports

Sur le principe de la formation action, en alliant exposés théoriques en salle et applications pratiques sur site, les stagiaires s'approprient les principes de prévention et les règles de sécurité pour porter secours à une victime.

Programme

- Le sauvetage secourisme du travail
- Rechercher les risques persistants pour protéger
- De « protéger » à « prévenir »
- Examiner la victime et faire alerter
- De « faire alerter » à « informer »
- Secourir
- Application pratique sur site

Informations complémentaires

Un certificat de sauveteur-secouriste du travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateur.